

LE DISCOURS THEORIQUE ECRIT – INTERACTION SANS INTERLOCUTEUR?

Carmen Ștefania STOEAN*

“D’Aristote aux sémanticiens modernes, toutes les théories de la communication ont été fondées sur un seul et même modèle, que nous appellerons *modèle du code*. Selon ce modèle, communiquer, c’est coder et décoder des messages.” [9, p.13]

0.0 Les auteurs y définissent, en simplifiant - et pour cause -, une orientation dominant la linguistique jusqu’aux années soixante de notre siècle. Bien qu’elle attribue à la langue des fonctions de communication ou qu’elle reconnaisse au langage la propriété d’être “un instrument de communication”, la recherche linguistique était encore loin de s’engager dans une étude approfondie des phénomènes communicatifs.

Heureusement, un certain changement de la vision générale sur la communication enregistré à l’époque, accompagné d’une ouverture de la recherche scientifique vers les sciences humaines et de la réintroduction des dimensions sociale, culturelle et situationnelle dans le champ d’étude de la sociolinguistique n’est pas resté sans influencer l’attitude des linguistes à l’égard de la communication.

0.1 D’une part, les théories de l’énonciation qui se manifestent à partir des années soixante-dix “réintroduisent le sujet parlant dans la théorie linguistique et s’expriment en termes d’activités, de processus ou d’opérations” [10, p.15] et, d’autre part, elles favorisent une approche pluridisciplinaire de l’activité communicative.

Influencés par l’interactionnisme symbolique de Goffman, par la phénoménologie de Schutz ou bien par l’ethnométhodologie de Garfinkel, les deux types d’approche - énonciative et pragmatique - orientent la recherche vers une problématique de *l’interlocution*, ce qui signifie: la prise en considération de l’existence non pas d’un émetteur et d’un récepteur mais de *co-énonciateurs*, l’analyse de l’activité du sujet parlant en étroite dépendance de l’activité du sujet écoutant dans le cadre d’une théorie de la *co-activité*, dont la perception de *l’activité communicative* comme l’une

des caractéristiques de l’individu en tant que *être social*, ou *individu socialisé*, inscrite dans un cadre social qui implique d’autres activités non-communicatives, constitue le point de départ.

0.2. Le même type d’approche, mais avec un développement plus poussé du caractère *social* de l’activité communicative, définit *l’interactionnisme socio-discursif* de Bronckart [4] et alii. Relevant d’une *psychologie du langage*, orientée elle-même par les principes épistémologiques de *l’interactionnisme social* russe (Vygotsky en premier lieu), l’interactionnisme socio-discursif se donne pour tâche de “saisir les actions humaines dans leurs dimensions sociales et discursives constitutives.” [id., p.31] Dans le cadre de ce projet, l’activité communicative s’affirme comme une forme de *comportement*, à savoir une forme du *comportement verbal* [3, p.7], intégrée “aux multiples formes d’activité mise en place par l’espèce humaine” [id.] Avant d’être définie par les caractéristiques qui lui appartiennent en propre, l’activité communicative présente certaines caractéristiques communes à tout type d’activité.

1. Toute activité humaine “se manifeste dans les *formations sociales* comme des actions ‘sensées’ ou ‘situées’ qui peuvent être attribuées à des agents particuliers.” [4, p.11]

L’activité communicative (*activité langagière* ou encore *agir communicationnel* cf. infra) manifeste un double caractère social. Il s’agit, d’abord, du fait qu’elle véhicule les représentations collectives du milieu, l’ensemble des connaissances communes que les membres d’une communauté possèdent sur leur milieu et l’image qu’ils s’en font. Il s’agit, ensuite, du fait que, matérialisée par des énonciations de signes en rapport avec une situation de communication, donc avec des dimensions spatio-temporelles et sociales, l’activité communicative est censée modifier la situation antérieure à l’acte d’énonciation en provoquant chez l’(es) interlocuteur(s) une réaction externe (concrète) ou interne (cognitive). Elle se trouve, par cela, en interdépendance avec des actions non-langagières qu’elle provoque ou dont elle est le résultat.

* Maître de conférences, docteur ès lettres au Département des Langues Romanes et de Communication en affaires de l’Académie d’Etudes Economiques de Bucarest

1.0 L'action sociale naît d'un besoin - elle présente donc une certaine *motivation* - et vise la satisfaction de ce besoin - elle a un *but* - au moyen d'une certaine *stratégie d'accomplissement*. Elle renvoie au comportement d'*autres personnes*, "c'est-à-dire qu'elle réalise son but et trouve son sens grâce à l'action d'un partenaire." [Weber in 1., p.102] L'activité communicative trouve sa motivation dans le besoin de communication/représentation des membres d'une collectivité sociale et "se déroule dans des zones de coopération déterminées ('lieu social') sous la forme d'actions langagières, des conduites verbales orientées par des buts communs déterminés" [3, p.11] Les "buts communs déterminés" définissent les buts les plus généraux, propres à toute activité (non)-communicative, à savoir: entrer en relation/établir une relation interpersonnelle, partager un certain savoir, modifier un état des choses, etc. ou bien des buts ponctuels, immédiats, adéquats à la situation de communication donnée: faire avancer la conversation, par exemple. Pour ce qui est des buts propres à chaque partenaire, ils ne sont pas toujours identiques (cf. infra)

Quant à la stratégie d'accomplissement des buts de l'activité communicative, elle s'appuie sur le principe de coopération et sur les maximes conversationnelles de Grice [6] dont il sera question plus loin.

1.1 Les actions des deux (ou de plusieurs) partenaires se trouvent dans un rapport de *détermination réciproque*: afin d'atteindre son but, chaque partenaire ou chaque *acteur* se voit dans l'obligation d'adapter ses moyens d'accomplissement ou sa stratégie aux actions de l'autre, c'est-à-dire considérer l'accomplissement d'une action de son partenaire comme faisant partie de sa propre stratégie. Vu que l'action de chaque acteur est "une action au plein sens du terme, avec ses raisons et ses buts" [1, p.103] et non pas une simple réaction à un stimulus, l'autre doit "inclure dans son projet des prévisions, des attentes concernant le comportement de son co-acteur, dont il sait aussi que les actions s'orientent elles-mêmes selon des attentes relatives à son comportement à lui." [id.] Ce schéma se vérifie dans le cas d'une action/activité verbale aussi: sur la base de ses propres connaissances et interprétation du contexte et mettant à l'oeuvre un mécanisme inférentiel, l'acteur B essaie d'interpréter l'action/ l'énonciation de son co-acteur A et de lui faire une *offre d'interprétation* par sa réaction/ réponse à l'action de A. Si l'offre d'interprétation de l'énonciation initiale de A est acceptable pour celui-ci, il va répondre/réagir en intégrant dans sa stratégie cette réaction/réponse de son co-acteur.

2 Cette démarche transforme les acteurs en *co-acteurs* et l'action sociale dans une *interaction*: une action conjointe qui repose sur la *coopération* des acteurs (ou

sur la *coordination* de leurs actions) et sur un mécanisme complexe de *réciprocité*.

Les activités verbales (langagières, communicatives, etc.) médiatisent la coopération des individus lors d'une activité sociale mais aussi le rapport des individus avec le milieu social environnant. Comme interaction, l'activité langagière ne se réduit plus ni à la transmission d'informations ni à la description/représentation du monde environnant. Elle se manifeste comme un véritable *agir communicationnel* [Habermas in 4] par lequel on essaie de provoquer certaines (ré)actions de la part du/des partenaire(s) ou bien d'influer sur l'état des choses du milieu environnant. Il n'y est plus question d'actions verbales se succédant l'une à l'autre mais d'interdépendance d'actions langagières orientées vers une direction communément acceptée.

2.0. La coopération résulte de la compréhension réciproque ou, mieux, de *l'intercompréhension*: chaque acteur (A) doit pouvoir interpréter une action en cours de son co-acteur (B) et anticiper les actions futures de celui-ci (B), déterminées par ses propres actions à lui (A), ce qui revient à dire que chacun des partenaires doit coordonner "ses actions avec celles de son partenaire, s'orienter dans ses décisions selon les décisions qu'il attend de l'autre." [1, p.106] A cet effet, chaque acteur doit faire un ensemble d'hypothèses sur son co-acteur, hypothèses concernant: "sa personnalité et son rôle, son savoir encyclopédique, son savoir-faire social, y compris sa compétence de communication, son interprétation de la situation actuelle", les hypothèses que celui-ci fait en ce qui le concerne [1, p.106]. Ces suppositions faites d'une part et d'autre sont possibles grâce à "un savoir social commun" [id.] aux deux partenaires, appelé *typifications* [id.]. Vu que chaque acteur/partenaire poursuit, lors de l'interaction dans laquelle il s'est engagé, l'accomplissement de son/ses but(s), la coopération représente en fait, l'adéquation des moyens mis à l'oeuvre aux buts à atteindre.

Dans le cas des interactions verbales, la coopération se manifeste par l'alternance des tours de parole des interlocuteurs, alternance qui n'est pas formelle mais obligatoire car elle permet l'ajustement/ le réajustement continu des énonciations respectives des interlocuteurs aux conditions concrètes de l'interaction dans l'intention de voir se réaliser leurs buts ultimes respectifs. Cette alternance coopérative repose sur le *principe de coopération* et sur les *maximes conversationnelles* de Grice [6]. Le principe de coopération est en fait le *principe général d'organisation coordonnée des interactions* [1, p.109] dont l'observation est obligatoire pour tout participant à un échange verbal, préoccupé de la réalisation des buts essentiels de la communication. Le rôle des

maximes conversationnelles est de réguler la manière dont le contenu de l'énonciation est transmis et celle dont il est interprété. Dans cette perspective interactionnelle, le principe de coopération de Grice se voit reformuler de la manière suivante: "Accomplis à chaque moment de la conversation à laquelle tu participes des actions verbales telles qu'elles contribuent de manière appropriée à tes yeux et aux yeux de tes partenaires à la réalisation des buts et directions que tu poursuis dans la conversation et qui passent par les actions de tes partenaires." [1, p.111]

2.1 Les *conditions de possibilité* [1, p.115] d'une interaction sociale ou autre sont assurées par le *mécanisme de réciprocité*, manifestée comme: *réciprocité des perspectives*, *réciprocité des motivations* et *réciprocité des images*.

2.1.0. La *réciprocité des perspectives* définit la capacité (et l'on dirait même l'obligation) de chaque acteur de se représenter les choses de la même manière que son co-acteur, de se mettre à la place de ce dernier afin d'avoir la même perspective sur la situation et sur les moyens à employer pour atteindre les buts. Ce qui signifie qu'un individu n'agit pas (ou ne réagit pas) "en fonction de la situation objective à laquelle il est confronté mais à partir de la représentation qu'il se fait de cette situation." [10, p.47], en fonction donc de sa *subjectivité* ou mieux de son *intersubjectivité*.

Dans une interaction verbale, la réciprocité des perspectives résulte de l'interprétation que chaque co-acteur fait du sens des énoncés de son partenaire. Si cette interprétation correspond aux intentions avec lesquelles on a produit les énoncés en question et si, de plus, elle détermine la (ré)action future du partenaire interprétant dans le sens induit par les énoncés, on peut parler de perspectives réciproques: un acteur ne se laisse influencer dans son activité verbale par son co-acteur que s'il y a identité des perspectives concernant l'aboutissement de l'interaction verbale dans laquelle ils se trouvent engagés.

2.1.1 A la réciprocité des perspectives s'ajoute la *réciprocité des motivations* qui désigne l'acceptation de la part d'un acteur de subordonner son action à la réalisation du but de son co-acteur parce que la réalisation de ce but le rapproche de la réalisation de son propre but. [1, p.115-116] Lors d'une interaction verbale, chaque action d'un acteur devient – suite à une interprétation du co-acteur – la motivation d'une (ré)action future de ce dernier si la reconstruction des intentions du partenaire, leur degré d'acceptabilité, la manière dont elles sont formulées correspondent aux besoins intérieurs et aux intentions interactionnelles de l'interprétant.

2.1.2 Un troisième aspect de la réciprocité est la *réciprocité des images*. "Dans chaque interaction, chaque participant doit prendre soin de constituer son

partenaire en participant digne de considération et de coopération par un travail cérémoniel, qui constitue une autre condition de possibilité (une condition sociale) de l'interaction." [1, p.119] Dans la réalisation de son but communicatif, un acteur (A) utilise son co-acteur (B) comme moyen, en lui attribuant un certain rôle dans le déroulement de l'interaction, et par cela, une certaine image ("face", cf. Goffman). Il y a réciprocité des images des acteur et co-acteur si cette image que A attribue à B par le rôle qu'il veut lui faire jouer correspond aux intentions communicatives/sociales de B, aux images que B se fait de lui-même dans la situation donnée et qui le détermine à accepter ce rôle.

2.2 Le mécanisme de réciprocité concerne les conditions de bon déroulement de l'interaction à laquelle on attribue les caractéristiques suivantes:

a. les participants ont *un but commun immédiat* ... leurs buts plus lointains peuvent bien sûr être indépendants et même entrer en conflit ...

b. les contributions des participants doivent être *adéquates les unes aux autres* et dépendre *les unes des autres*.

c. il existe une sorte d'accord (parfois explicite, mais souvent tacite) pour poursuivre l'interaction et y mettre fin." [6, p.63]

Formulées par Grice pour définir les conversations, ces caractéristiques définissent tout autre type d'interaction sociale. Si tout le monde est d'accord sur les deux dernières caractéristiques, en ce qui concerne la première, il vaut mieux parler non pas d'*un but commun* de l'interaction mais plutôt "d'un accord entre les partenaires sur les buts individuels que chacun poursuit et sur le degré de compatibilité entre ces buts." [1, p.124] Lieu de compromis et parfois même de conflit, l'interaction ne se caractérise pas par l'identité des buts mais par leur *interdépendance*. "Chacun a bien son propre but, mais il ne peut l'atteindre que si l'action du partenaire avec lequel il est entré dans une relation de 'consultation' atteint aussi le sien." [1, p.122]

3. Ce que nous venons de décrire constitue l'ensemble des caractéristiques internes ou intrinsèques des interactions, verbales y comprises. Mais l'interaction se définit également par un ensemble de paramètres qui, tout en restant les mêmes d'une interaction à l'autre, leur assurent, par les propriétés dont ils se voient investis, la particularité/ l'individualité dans l'ensemble des interactions du même type. Ces paramètres, reconnus de façon unanime, sont: *le contexte*, *les interactants* et *le but de l'interaction*.

3.0 *Le contexte* interactionnel se manifeste à plusieurs niveaux.

3.0.0 Il s'agit d'abord du contexte le plus large possible, de l'*extralangage*, "l'ensemble théoriquement

infini de toutes les entités 'mondaines' en dehors de la langue" [3, p.26], entités susceptibles de devenir des référents ou du "contenu représenté" de l'activité langagière ou bien d'être investies de "la capacité de contrôler ou de gérer le déroulement même de l'activité langagière." [id.]

Ce niveau contextuel est difficilement analysable pour ne pas dire impossible à analyser et c'est pourquoi l'interactionnisme socio-discursif ne prend en considération que les deux niveaux contextuels (ou *espaces*, cf.id.) suivants: *le contexte de l'interaction sociale* et *le contexte de l'acte de production* [3, p.25-36; 4, p.47-49, 93-99].

3.0.1 *Le contexte de l'interaction sociale* est défini par le même ensemble de paramètres pertinents qui caractérisent l'activité langagière et cela pour deux raisons. L'activité langagière fait partie de toutes les activités humaines en médiatisant l'interaction de l'individu/des individus avec son/leur milieu(x). Elle constitue un élément de l'environnement social qu'elle contribue à modifier. En même temps, elle s'inscrit dans une zone de coopération sociale et représente le cadre des productions discursives orales ou écrites par lesquelles les individus interagissent. Ces paramètres sont au nombre de quatre, à savoir:

- *le lieu social* qui représente la zone de coopération ou la formation sociale dans laquelle l'activité langagière se déroule et à laquelle elle s'insère (école, famille, armée, commerce, etc.) et qui définit le type d'interaction verbale considérée;

- *la position sociale* de l'émetteur qui lui donne le statut d'*énonciateur* et qui justifie le rôle social qu'il joue dans l'interaction considérée: supérieur hiérarchique, parent, client, etc. Source des conduites verbales, l'énonciateur est le produit d'une représentation sociale;

- *la position sociale* du récepteur, qui lui donne son statut de *destinataire* et qui justifie le rôle social qu'on lui attribue: subordonné, enfant, vendeur, etc. Le destinataire constitue le public auquel est adressée l'activité langagière, sa cible. Il est également le produit d'une représentation sociale et a un statut différent de celui de l'interlocuteur. Ce dernier doit obligatoirement être présent lors de l'interaction verbale tandis que le destinataire peut s'absenter physiquement;

- *le but* (ou les buts) de l'interaction représente l'effet/les effets que l'activité langagière est censée produire sur le destinataire (voir infra). Ce contexte qui implique en égale mesure le monde social et le monde subjectif est appelé par Bronckart [2, p.id.] *contexte socio-subjectif*.

3.0.2. Au niveau immédiatement inférieur, on retrouve *le contexte de l'acte de production* (d'énonciation) ou *le contexte physique* [id.] délimité par les

caractéristiques matérielles (physiques) de l'interaction verbale:

- *l'émetteur* (producteur ou locuteur) conçu comme l'instance physique qui produit l'activité langagière oralement ou par écrit;

- *le récepteur* (coproducteur ou interlocuteur) conçu comme l'instance physiquement présente lors de l'activité de production, susceptible de percevoir cette production et d'y répondre, de la poursuivre et de la prendre en charge. À la différence du destinataire, le récepteur (coproducteur ou interlocuteur) a accès et contribue à la production en cours;

- *l'espace-temps* (le lieu et le moment) de l'acte de production qui définit le lieu et le moment physiques où la production a lieu.

3.0.3. Au dernier niveau se trouve la *situation* que Vion définit comme "l'ensemble des faits connus par le locuteur et par l'auditeur au moment où l'acte de parole a lieu." [10, p.102], ensemble en vertu duquel les partenaires établissent leur relation interlocutive et organisent la stratégie destinée à leur faire atteindre les buts fixés au début de l'interlocution. La situation résulte de l'interaction, des interprétations que chaque interactant prête aux activités / énoncés de son partenaire mais elle constitue, dans le même temps, le cadre qui rend possible l'assignation d'interprétations à ces mêmes activités/énoncés. La dynamique de la situation est l'effet d'un côté, des changements que cette dernière subit au fur et à mesure que l'activité sociale/la relation interlocutive avance et, d'un autre côté, des influences que la situation exerce sur l'évolution de l'activité sociale/la relation interlocutive.

Dans et par la situation, se manifeste l'*espace interactif*, défini par "la nature du rapport social" des interactants [id., p.112]

3.1. Le sujet social qu'est l'interactant se voit investi de par sa *socialité* même d'un ensemble de positions sociales ou d'attributs sociaux assumés qui constituent *ses statuts*: sexe, âge, métier, positions familiale, religieuse, sociale, politique, etc., en vertu duquel/desquels il agit. C'est un ensemble *institutionnalisé* car antérieur à toute interaction et reposant sur un fondement objectif. Ces statuts institutionnels investissent l'individu de *rôles*, "ensemble d'attitudes, de valeurs et de comportements assignés à une personne qui occupe un statut." [id., p.83]: père, enfant, adulte, etc. et c'est par ce(s) rôle(s) que l'individu se manifeste dans une relation sociale.

En principe, lors d'une interaction (sociale et/ou verbale), une seule position se manifeste, ce qui veut dire qu'un interactant ne peut *actualiser* qu'un seul statut, les autres se manifestant à l'état *latent*. Cependant, si l'interactant agit/parle en vertu de

plusieurs positions assumées, il y a une hiérarchie établie entre ces positions, suivant la nature de l'interaction. De plus, au moment où un actant agit en vertu de son statut institutionnel de 'père', par exemple, son co-actant se voit attribuer le statut corrélatif, institutionnel aussi, de 'enfant'. Ce qui signifie qu'une relation sociale se manifeste "à partir d'un rapport de places". [10, p.81] Outre ces positions et rôles institutionnels, lors d'une interaction se manifestent des *statuts interactionnels*, déterminés par la position interlocutive occupée et des *rôles interactionnels*, attribués par la fonction interlocutive remplie par chaque interactant.

3.1.0. Aux différents niveaux contextuels isolés, on identifie deux couples *interactifs*: *énonciateur-destinataire* et *émetteur-récepteur* entre lesquels on ne peut pas toujours établir un rapport d'équivalence. Le couple *énonciateur-destinataire* définit les deux "places extrêmes du réseau communicatif (celle de source ou d'origine d'une part et celle de cible visée d'autre part)". [10, p.34] Il s'agit de "places sociales ... automatiquement pourvues dès que s'élabore une activité discursive." [id., p.32]

Au point de vue de l'interactionnisme socio-discursif, l'*énonciateur* désigne les propriétés socio-subjectives du producteur du message, telles qu'elles se manifestent dans la situation communicative considérée. [4, p.97] Ce statut est différent de celui de l'*émetteur* producteur effectif du/des message(s): "Un même émetteur peut produire un texte, tantôt en jouant son rôle de parent, tantôt depuis sa position d'enseignant, tantôt en tant qu'enseigné, etc." [id.], autant de propriétés désignées par l'*énonciateur*. [12]

Corrélativement, le *destinataire* désigne les propriétés socio-subjectives du *récepteur* ou plutôt de celui auquel le message est destiné: "... un texte peut s'adresser à un même récepteur en tant qu'il est parent, en tant qu'il est voisin, enseignant, etc." [4, p.97]

Il y a des interactions verbales où le récepteur s'identifie, du point de vue physique, avec le destinataire mais il y en a d'autres où, bien qu'il y ait un récepteur, le vrai destinataire est ou bien absent ou bien, même s'il est présent, il ne se trouve pas en position de récepteur/interlocuteur attitré.

3.1.1. L'échange verbal effectif, matériel, a lieu entre le couple *émetteur-récepteur*, désigné aussi comme *producteur-coproduit*, ou *locuteur-interlocuteur*. Chacun exerce un double contrôle sur son message et sur le message de l'autre. D'un côté, le locuteur vérifie en permanence si ce qu'il dit correspond à ce qu'il voulait vraiment communiquer et si ses dires correspondent aux données de l'interaction. D'un autre côté, il essaie d'imaginer quelle interprétation son interlocuteur va donner de ses dires et dans quelle mesure ses dires correspondent aux attentes de celui-ci.

Quant à l'interlocuteur, qui veut comprendre les dires de son partenaire, celui-ci doit simuler l'acte de production de ce dernier, devenir producteur potentiel du discours de son partenaire afin de comprendre ses intentions. Par la suite, pour vérifier s'il a bien compris son partenaire, il doit reformuler ce que celui-ci vient de dire et ce qu'il a simulé lui-même.

Ce sont ces activités du couple locuteur-interlocuteur qui nous permettent d'affirmer que les messages transmis lors d'une interaction verbale portent en eux-mêmes des images des interactants eux-mêmes et des images que chacun se fait de l'autre. Le message exprime la subjectivité de son producteur mais aussi l'image qu'il se fait de son partenaire.

3.1.2. Entre locuteur et interlocuteur s'établit un *contrat de parole*. Résultat des conditions de production et d'interprétation de l'interaction verbale, il repose sur "un ensemble de contraintes qui codifient les pratiques socio-langagières" [10, p.73] et déterminent la nature des contenus des échanges. Par exemple, le contrat de parole établi entre un guichetier de la gare et un voyageur est une transaction impersonnelle concernant l'achat/la vente d'un ticket et rien de plus.

3.2. Le dernier des paramètres définissant l'interaction socio-langagière le constitue le(s) but(s), à savoir - comme on l'a déjà affirmé -, l'effet spécifique qu'une activité - langagière y comprise - doit produire sur le co-actant/co-énonciateur. Il s'agit, en fait, du projet de modification du destinataire ou d'un état des choses de l'environnement social dans une direction pré-établie (par l'intermédiaire du destinataire), projet qui précède et justifie l'activité socio-langagière mais qui s'articule et s'affine dans et par cette activité. Vu qu'on peut parler de plusieurs catégories ou types de buts, on peut aussi parler de plusieurs types d'action langagière. Schmidt [1979 & 1982 in 3, p.34] distingue quatre types fondamentaux d'"intentions communicatives":

- *informer*, c'est-à-dire transmettre au destinataire des connaissances, des impressions ou toute autre forme d'information;
- *clarifier* un problème, une question, notamment en aidant le destinataire à découvrir des relations, à suivre un mode d'argumentation, ... à 'comprendre' un événement ou un discours;
- *activer*, c'est-à-dire faire agir l'interlocuteur (ou le locuteur) dans une direction plus ou moins précise;
- *créer un contact*, c'est-à-dire ouvrir et/ou maintenir ouvert un espace d'interaction avec un destinataire (et/ou interlocuteur).

3.2.0. On ne peut pas clore cette description des paramètres interactionnels sans attirer l'attention sur leur caractère interdépendant: une activité socio-langagière ne se définit comme telle que par la présence simultanée et l'action conjointe des trois

paramètres; en l'absence de l'un de ces paramètres, l'activité ne peut pas même être imaginée.

4. Si l'on suivait strictement les lignes de force de la théorie interactionniste, il résulterait qu'on ne pourrait attribuer le statut d'interaction verbale qu'aux activités langagières qui se déroulent entre deux ou plusieurs interactants se trouvant face-à-face, dans le même cadre spatio-temporel, tels: la conversation, l'entretien, le débat, l'interview, etc., activités langagières orales qui manifestent une structure d'échange.

4.0. La description des mécanismes qui sous-tendent l'interaction socio-discursive et la définition des concepts opérationnels dans l'approche interactionnelle ne représentent pas un but en soi. Si nous leur avons accordé une plus grande attention c'est parce qu'elles vont nous aider à démontrer que même les activités langagières qui ne manifestent pas visiblement une structure d'échange et qui, de plus, se présentent sous forme écrite ont un caractère interactionnel et que leur fonction ne peut pas être réduite à la transmission d'informations uniquement.

4.1. Chaque formation socio-discursive développe, en fonction de ses propres objectifs et intérêts un/plusieurs type(s) d'activité langagière auxquels participent des agents, "en tant que sièges d'actions langagières déterminées." [4, p.151] La matérialisation de l'activité langagière est le *texte*: "toute unité de production verbale véhiculant un message linguistiquement organisé et tendant à produire sur son destinataire un effet de cohérence." [id., p.137] Le texte représente la *forme communicative* qui médiatise une activité non-langagière; plus les activités non-langagières sont diversifiées, plus les *genres de texte* seront nombreux. En même temps que la forme communicative, le producteur du texte doit choisir aussi le *type de discours* (c'est-à-dire la *forme linguistique*) le plus adéquat au contenu thématique/au message qu'il a à développer/transmettre, à la situation de communication dans laquelle il se trouve, au but poursuivi et non pas en dernier lieu, à l'aux interlocuteur(s). Produit d'une interaction sociale, le texte est étroitement lié aux caractéristiques de la formation socio-discursive qui l'a produit et dont il véhicule les signifiés. Bakhtine le dit d'ailleurs: "chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés ..." [in 3, p.7]

Cela veut dire que les formations socio-discursives dont les activités non-langagières relèvent du domaine économique favorisent un genre de texte et un type de discours plus qu'une autre formation du même type. Il ne s'agit pas d'un choix ou d'un emploi exclusifs d'un genre/type au détriment de l'autre mais d'une certaine hiérarchie entre les différents genres/types. Les genres de texte et les types de discours sont à la portée de tous les producteurs/toutes les formations socio-discursives

sauf que le choix est soumis aux paramètres interactionnels.

Les spécialistes ont essayé, à plusieurs reprises, de classifier les genres de texte suivant différents critères, qui relèvent du "...type d'activité humaine impliquée (genre littéraire, scientifique, journalistique, etc.); l'effet communicatif visé (genres épique, poétique, lyrique, mimétique, etc.); la taille et/ou la nature du support utilisé (roman, nouvelle, article de quotidien, reportage, etc.); contenu thématique évoqué (science-fiction, roman policier, recette de cuisine, etc.)" [4, p.77] Leurs essais ont été voués à l'échec vu que sur l'échelle historique, les genres changent perpétuellement: il y en a qui disparaissent, il y en a d'autres qui se constituent, les différences entre certains autres peuvent se réduire jusqu'à la disparition totale, etc. Les seules unités qui peuvent être identifiées et classifiées sur la base de leurs propriétés linguistiques sont les segments qui constituent un texte, à savoir: la narration, la description, l'argumentation, etc. c'est-à-dire les *types de discours*.

4.2. Des types de discours propres aux textes qui médiatisent les activités non-langagières économiques, nous nous sommes arrêtée sur le *discours théorique écrit* pour vérifier si et dans quelle mesure les concepts clés de l'approche interactionniste - relations institutionnelles, contrat de parole, rapport de places - trouvent leur application dans un texte écrit, en un mot, pour vérifier les dires de Bakhtine: "... la véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciations. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue." [in 4, p.143] C'est devenu un lieu commun de dire qu'au moment où il commence à produire/écrire son texte, l'auteur-locuteur a déjà trouvé les réponses aux questions 'Pourquoi?', 'Pour qui?', 'Comment?', c'est-à-dire qu'il s'est déjà établi un/des but(s) à atteindre à la fin de son activité langagière, qu'il s'est formé une représentation sociale de son interlocuteur et qu'il a mis au point la stratégie censée l'aider à atteindre ses buts. Ce n'est pas cela ce qui nous intéresse. Ce qui nous intéresse c'est de trouver ces éléments-là qui nous permettent de construire à travers le texte la *représentation de l'autre, l'image de l'interlocuteur absent* auquel le texte est adressé, telle qu'elle a été élaborée par le producteur. Si nous y parvenons, nous réussirons à prouver que la distinction communication orale/communication écrite n'a rien à faire avec le caractère (non)-interactionnel d'un texte et que les particularités d'un type discursif pourraient s'expliquer mieux si l'on prenait en considération

l'autre, l'interlocuteur absent à l'intention duquel les textes sont élaborés.

4.4. Le discours théorique écrit constitue le *type discursif majeur* de plusieurs genres de texte: la monographie scientifique, le manuel scolaire ou universitaire, l'article de presse. *La relation institutionnelle* favorisée par le cadre interactif que représente ces genres est la relation *expert/non-expert*. L'auteur-locuteur est le possesseur d'un savoir que, à sa connaissance, son interlocuteur ne possède pas. L'interlocuteur est donc quelqu'un dépourvu d'un certain savoir qui par le *contrat de parole* lui sera transmis et qu'il devrait accepter. Dès que le locuteur se manifeste comme *expert*, il attribue à son interlocuteur la place corrélatrice de *non-expert*. Ce rapport de places est sous-tendu par un autre, *position haute-position basse*. Grâce au savoir qu'il détient, le locuteur s'est assumé la supériorité sur son interlocuteur. Ces trois éléments fondamentaux: les relations institutionnelles, le contrat de parole et le rapport de places connaissent des variations suivant les sous-types du discours théorique.

4.4.0. De façon générale, le discours théorique est une *abstraction* par rapport au contexte de sa production et se manifeste comme *indépendant* à l'égard d'une situation d'énonciation particulière. Comme forme d'*interaction sociale*, il est produit dans le cadre de l'institution scientifique, au sens le plus large et universel du terme, dans le but d'accroître la connaissance de la classe ou de la catégorie professionnelle considérée dans le champ déterminé [cf.3, p.63].

La relation que le locuteur et l'interlocuteur établissent par rapport au savoir constitue le critère de sous-catégorisation du discours théorique écrit en: discours scientifique, discours didactique, discours de vulgarisation relevant chacun de la monographie scientifique, du manuel scolaire/universitaire et, respectivement, de l'article de presse. L'auteur-locuteur choisit pour la transmission du savoir acquis un de ces genres de texte/type de discours suivant l'image qu'il se fait du savoir de son interlocuteur dans le domaine considéré et des buts à atteindre par ce dernier.

4.4.1. *La relation institutionnelle* fondamentale expert/non-expert connaît des variations d'un type de discours à l'autre sous l'influence du statut du lecteur, à savoir:

Le discours scientifique est produit à l'intention de membres de la même formation scientifique que l'auteur-locuteur. Il s'adresse à *des pairs* ou *quasi-pairs* qui possèdent le même savoir que l'auteur moins l'information/l'opinion/la prise de position qui constitue le contenu thématique du discours considéré. Il s'agit donc d'un discours entre experts. *Le discours*

didactique met en relation *l'auteur expert* avec *l'interlocuteur non-expert*, élève, étudiant, chercheur en cours de formation dont le savoir dans le domaine considéré est nul ou presque, en tout cas de beaucoup inférieur à celui de l'auteur. L'interlocuteur non-expert n'a pas seulement besoin de transmission d'informations mais aussi, d'explication et de formation dans le domaine.

Le discours de vulgarisation s'appuie sur le même rapport savoir/non-savoir mais, cette fois-ci, il met en relation un expert avec un non-expert outsider du domaine, qui n'a pas l'intention d'intégrer le savoir transmis en vue d'une quelconque réutilisation ou en vue de sa future intégration dans la même formation socio-discursive que l'auteur.

4.4.2. *Le contrat de parole* qui sous-tend la production de ces types discursifs est le même, dans ses grandes lignes: l'auteur-locuteur assume la tâche de transmettre un savoir acquis à un lecteur-interlocuteur censé intégrer ce savoir dans l'ensemble de ses savoirs en vue d'une réutilisation ultérieure ayant des finalités différentes. Par le discours scientifique, l'auteur fait circuler entre ses pairs une information de pointe. Il se représente ses lecteurs/interlocuteurs intégrer cette information à leur savoir antérieur et y réagir en exprimant leur opinion, leur soutien ou leur rejet ou bien en se l'appropriant en vue d'un développement ultérieur.

Le contrat de parole imposé au et assumé par le destinataire du discours didactique investit l'auteur-détenteur de connaissances – du rôle de transmettre ces connaissances à un lecteur dépourvu (à des degrés différents) du savoir considéré et dont la tâche est d'intégrer ces connaissances en vue d'une réutilisation ultérieure mais aussi en vue d'un changement de son statut professionnel.

Si la transmission des savoirs par les discours scientifique et didactique est rendue plus facile grâce à *la motivation* des lecteurs-interlocuteurs et grâce aussi aux *buts* qu'ils poursuivent, le discours de vulgarisation s'avère plus difficile à élaborer car l'auteur-locuteur veut transmettre un savoir qu'il croit nécessaire et utile à un interlocuteur qui, même s'il n'est pas indifférent à ce savoir, ne croit pas trop à la nécessité de l'intégrer à l'ensemble de son savoir encyclopédique, c'est-à-dire de l'assimiler à long terme, ni à la possibilité de l'utiliser à son profit, à un moment donné.

4.4.3. Dans l'activité langagière qui nous intéresse, l'auteur-locuteur et le lecteur-interlocuteur entretiennent donc un rapport dominant d'expert/non-expert, *rapport de places* fondamental au niveau de la relation sociale mais auquel s'ajoutent des rapports de places subordonnés, issus de situation de communication ponctuelle. Dans une interaction

verbale, il est rare que l'auteur-locuteur occupe une seule place et ait un seul rôle à jouer. Corrélativement, son lecteur-interlocuteur va occuper autant de places que les positions respectives de l'auteur lui attribuent.

4.4.3.0. Aux places institutionnelles d'expert/non-expert s'ajoutent des places *modulaires* qui définissent une situation ponctuelle. En faisant circuler une information de dernière heure - qui lui appartient ou non - l'auteur du discours scientifique veut renforcer sa position institutionnelle dans la communauté scientifique et pour cela, il a besoin de la reconnaissance de son autorité de la part de ses confrères. Cela signifie qu'en leur demandant cette reconnaissance, l'auteur leur attribue la place d'*autorité scientifique institutionnelle* censée confirmer les valeurs professionnelles avérées. Ce qui veut dire que l'auteur reconnaît que le rapport qui le rattache à son lecteur est d'*inférieur à supérieur*. Le professeur ou le chercheur - auteurs du discours didactique - dispensent leurs savoirs en vertu d'une responsabilité institutionnelle et ils investissent leurs interlocuteurs de la responsabilité institutionnelle d'assumer et d'intégrer les savoirs transmis, le refus d'accepter cette place pouvant entraîner des sanctions. Dans ce cas, le rapport supérieur-inférieur est *institutionnalisé* en faveur de l'auteur-locuteur. Le lecteur-interlocuteur du discours de vulgarisation pourrait accepter plus difficilement ou carrément refuser la position basse sur laquelle il est placé par l'auteur-locuteur. Il accepte ou non cette position, suivant qu'il reconnaît à l'auteur la qualité d'expert ou bien qu'il reconnaît la nécessité d'intégrer à son savoir encyclopédique l'information transmise par l'article de presse. En fait, au moment même où il se met à lire l'article de presse, en devenant lecteur-interlocuteur, tout individu assume le(s) rôle(s) que l'auteur-locuteur lui a attribué(s) quand il s'est décidé à rédiger le texte considéré.

4.4.3.1. A travers son discours, l'auteur-locuteur se crée une image de lui-même, image qu'il offre à son lecteur-interlocuteur et qu'il veut imposer. Corrélativement, il contribue à la création de l'image de son lecteur. Ce sont les *places subjectives* que les deux interactants occupent respectivement. Si l'auteur du discours scientifique se forge l'image du professionnel au courant de l'évolution de son domaine d'activité, engagé dans cette évolution et préoccupé de la collaboration avec ses confrères, il contribue à la création d'une image correspondante de son interlocuteur car ce n'est qu'à des pairs qu'on solliciterait l'opinion, l'accord, le soutien, etc. Le discours didactique offre d'un côté l'image de l'*autorité institutionnelle* chargée de transmettre un certain savoir qu'elle seule possède et, d'autre part, l'image du bénéficiaire dépourvu de ce savoir mais contraint, par son rôle institutionnel, à le recevoir.

Le discours de vulgarisation offre une image toute différente de l'auteur-locuteur même s'il s'agit d'un même individu, auteur d'un discours scientifique ou didactique en même temps: l'expert renonce à sa position haute de détenteur de savoirs et essaie d'adapter son discours au niveau de connaissances que (à son avis) le lecteur possède. Renonçant à sa position haute, d'expert et adoptant un discours tant soit peu familier à son lecteur, l'auteur crée deux images de son interlocuteur: d'un côté l'image du non-expert auquel il faut transmettre mais en même temps expliquer un savoir et de l'autre, l'image - destinée au lecteur lui-même - d'un individu qui n'a qu'à vouloir pour devenir lui-aussi un expert, une image valorisante du lecteur.

4.4.3.2. Un autre type de places complémentaires que l'auteur et le lecteur peuvent occuper est représenté par les *places textuelles*.

Lors de la production de son discours, l'auteur peut être amené - afin de mieux atteindre ses buts - à avoir recours à différents modes de présentation du savoir. Il peut essayer de convaincre en argumentant, en exposant et en expliquant des faits, en démontrant par des témoignages et des exemples. Au moment où il adopte l'une de ces démarches, il adopte un rôle textuel et attribue à son lecteur un rôle correspondant. Suivant le degré de compétence attribué au lecteur et le degré d'abstraction auquel se situe le savoir à transmettre, la structure du texte va connaître des différences de fréquence entre les séquences discursives susceptibles d'y figurer ou bien des choix exclusifs de certaines séquences au détriment des autres. S'adressant à ses confrères, l'auteur du discours scientifique va privilégier les séquences d'expositions des faits et les séquences de démonstration caractérisées par l'emploi d'un lexique hautement spécialisé. Dans le discours didactique, le corps du texte - l'exposition des faits et la démonstration - est parsemé de séquences explicatives (y compris l'explication par définition des termes spécialisés), d'exemples, même de séquences narratives analogiques, dont le but est de faciliter la compréhension du savoir à transmettre.

Le degré de compétence du lecteur du discours de vulgarisation impose le choix de séquences descriptives et explicatives, le recours à des comparaisons faciles à établir et la réduction au minimum indispensable du lexique spécialisé.

4.4.3.3. Au niveau énonciatif, l'auteur-locuteur peut occuper plusieurs *places énonciatives* suivant son degré d'implication par rapport à son dire, le type de relation établie avec son partenaire et le degré de dynamisme qu'il veut imprimer à son discours. Evidemment, le lecteur se verra attribuer les places correspondantes. Quatre sont les *types de place*

énonciative (ou, en fait, les types de mise en scène énonciative):

1. l'auteur prend entièrement à sa charge le contenu du discours;
2. l'auteur prend une certaine distanciation par rapport à son texte;
3. l'auteur donne l'impression de ne pas prendre en charge le texte, jusqu'à l'effacement total;
4. l'auteur fait s'entendre plusieurs énonciateurs qui partagent ou non son attitude envers le contenu du discours [11, p.109]

Les sous-types de discours que nous avons pris en considération privilégient l'une ou l'autre de ces mises en scène, le rôle décisif dans le choix revient au contenu thématique du discours. C'est ainsi que l'auteur du discours scientifique peut adopter n'importe laquelle des quatre attitudes ou bien faire différentes combinaisons de ces attitudes dans le cadre du même discours. Chaque fois, son lecteur-interlocuteur aura la place énonciative du juge censé donner son verdict par l'acceptation ou le rejet de l'attitude de l'auteur et/ou du contenu.

Pour l'auteur du discours didactique, les attitudes les plus fréquentes sont les trois dernières ou une combinaison entre elles tandis que la place attribuée au lecteur est celle du bénéficiaire censé accepter le savoir transmis sans condition aucune et ne pas juger de l'attitude de l'auteur. Quant à l'auteur d'un discours de vulgarisation, celui-ci a recours, le plus souvent, aux attitudes 3 et 4 ou bien à une combinaison entre elles. Son lecteur est un bénéficiaire qui peut accepter ou non le savoir transmis et que l'attitude de l'auteur indiffère.

4.5. Cet inventaire des places dû à Vion [11] nous a permis de démontrer que même un discours écrit est le produit d'une interaction verbale, que le déroulement de celle-ci est projeté à l'avance par l'auteur du discours, en fonction des buts qu'il veut atteindre et de la représentation sociale qu'il se fait de son lecteur-interlocuteur dont la présence implicite se fait sentir tout au long du texte. Ce déroulement est simultané à l'acte de rédaction du texte et il a l'avantage de ne pas pouvoir être changé par une intervention imprévue du lecteur-interlocuteur. C'est là que réside la différence – ou peut-être l'une des différences – entre l'interaction verbale orale et celle écrite. Pendant que la première ne peut qu'être esquissée dans ses grandes lignes par son initiateur, sa construction s'accomplissant au fur et à mesure des échanges verbaux et dépendant de l'intervention directe de l'interlocuteur qui pourrait même lui faire changer d'orientation, l'interaction verbale écrite poursuit un déroulement linéaire dans le sens qu'elle ne peut pas être détournée de sa direction par l'intervention directe du lecteur, sa construction est projetée à l'avance et il est rare que l'auteur lui-même change d'orientation en cours de rédaction du texte. De

plus, l'interaction verbale écrite continue même après la fin de la rédaction. Cette fois-ci, en l'absence du locuteur, l'interlocuteur essaiera de s'approprier la représentation sociale que l'auteur s'est fait de lui et assumer le statut d'*interlocuteur-destinataire*. Pour arriver à la compréhension que l'auteur attend de sa part, le lecteur-interlocuteur sera obligé de refaire à son compte – en s'appuyant sur les lois constitutives de l'interaction – le discours de son locuteur et assumer par cela le statut de coproducteur.

5. Notre article finit là où il aurait dû commencer. Ce que nous venons de démontrer – ou du moins essayer de démontrer – à savoir le caractère interactionnel du discours théorique écrit et l'existence non pas d'un destinataire mais d'un interlocuteur-destinataire caractérisent le discours théorique écrit en général et non pas seulement le discours économique. Mais nous nous sommes attardée sur ces caractéristiques communes aux discours théoriques écrits parce que nous croyons qu'elles représentent une partie de la charpente théorique qui pourrait soutenir l'analyse du discours économique dans une perspective interactionniste.

5.0. Nombre d'études, relevant de perspectives théoriques diverses ont été consacrées aux analyses des discours non-littéraires. Pour des raisons jamais expliquées, l'étude du discours économique a été non pas évitée mais ajournée. L'idée d'entreprendre l'analyse du discours économique écrit dans une perspective interactionniste est alléchante et, d'ailleurs, elle n'est pas dépourvue de fondement théorique. Si, depuis Benveniste, tout le monde reconnaît dans la structure d'un texte oral/écrit les marques de la subjectivité du locuteur-producteur du texte, nous pensons qu'on pourrait, dans la même mesure, retrouver dans un texte théorique écrit les marques de l'intersubjectivité, c'est-à-dire de la coopération des deux partenaires de l'interaction verbale ainsi que les marques de la subjectivité de l'interlocuteur-destinataire du texte considéré.

On pourrait prévoir que ces marques se retrouvent non seulement au niveau de la structure des énoncés (marques lexicales, types de phrases, procédés de modalisation) mais surtout au niveau des séquences discursives constitutives du texte écrit.

5.1. Si nous militons pour une approche interactionniste du discours théorique économique écrit c'est parce que nous pensons que:

- le discours théorique – du moins le discours économique – n'est pas toujours un discours universel, c'est-à-dire atemporel, aspatial et ayant un destinataire générique;
- la prise en considération de l'existence/ la présence de l'autre, destinataire-interlocuteur, s'avère plus enrichissante pour justifier certaines particularités de

structure du texte écrit (interrogations non-rhétoriques ou soit-disant rhétoriques, *on* et *nous* englobant le lecteur, temps verbaux qui marquent la coparticipation et une chronologie propre au lecteur-destinataire, etc.); - l'approche interactionniste a aussi une portée pédagogique qui mérite toute attention. Il est faux de penser que l'approche communicative signifie exclusivement enseignement/apprentissage et acquisition d'une compétence communicative orale. Elle signifie en égale mesure acquisition d'une compétence *communicative écrite* qui n'est pas mise à l'épreuve seulement à l'occasion de la rédaction de télégrammes, de lettres, de discours politique, économique, etc. Acquérir une compétence communicative écrite signifie non seulement savoir

rédigier, c'est-à-dire savoir produire un texte mais aussi savoir comprendre, c'est-à-dire défaire et refaire un texte, se poser donc en coproducteur du texte considéré. S'il est vrai qu'avant d'être critique littéraire il faudrait avoir été écrivain, il est tout aussi vrai qu'avant d'être producteur de texte il faut avoir été ou être coproducteur: avant de *savoir* comment faire il faut *comprendre* comment faire.

5.2. Nous appuyant sur la théorie exposée ci-dessus, nous allons entreprendre une analyse du discours théorique économique écrit qui prêterait une attention égale aux deux partenaires de l'interaction, c'est-à-dire aux indices textuels de leur présence et qui prendra en considération la contribution du lecteur-interlocuteur à la construction du texte.

REFERENCES ET NOTES

1. BANGE, P. - *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Hachette-Didier, 1992
2. BEACCO, J.-CL., DAROT, M. - *Analyse de discours. Lecture et expression*, Paris, Hachette-larousse, 1984
3. BRONCKART, J.P. et al. - *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Neuchâtel-Paris, Delachaux-Niestlé, Editeurs, 1985
4. BRONCKART, J.P. - *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Lausanne (Switzerland), Paris, Delachaux-Niestlé S.A., 1996
5. CHAROLLES, M. FISHER, S. JAYEZ, J.- *Le discours. Représentations et interprétations* Presses Universitaires de Nancy, 1990
6. GRICE, H.P. - *Logic and Conversation in Syntax and Semantics* no.3, pg. 41-58, 1975
7. KRAMSCH, CL. - *Interaction et discours dans la classe de langue*. Paris, LAL, Hachette, 1984
8. MAINGUENEAU, D. - *Nouvelles tendances en analyse du discours* Paris, Hachette, 1987
9. SPERBER, D. et WILSON, D.- *La pertinence. Communication et cognition*. Paris, Editions de Minuit, 1989
10. VION, R. - *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris, Hachette, 1992
11. VION, R. - *Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours*, *Langage et Société*, Revue trimestrielle no.87/1999, pp.91-114
12. A ce que l'on voit, il s'agit d'une appréhension du concept d'énonciateur différente de celle rencontrée chez Ducrot qui met ce concept en relation non avec la situation d'action mais avec 'le texte' effectivement produit, à savoir avec les différentes "voix" qu'on peut y identifier [4, p.97]